



Événements d'hier

Le mot du Maire

La hiérarchie de l'information

Le journal officiel de la République française du 18 mai 2013 publie plusieurs lois importantes, notamment celle sur le mariage pour tous et celle sur les modifications du code électoral. Lorsqu'on s'attarde sur lecture de nos journaux habituels, il est simple de constater qu'en première page s'étale en gros titres "la loi pour le mariage pour tous est promulguée". En revanche, en cherchant bien, même en insistant, pas le moindre commentaire sur la nouvelle loi électorale. En toute logique, je m'autorise donc à croire qu'il y a plus de personnes intéressées par le mariage pour tous que de citoyens dans nos 36000 communes de France qui vont s'exprimer l'an prochain lors du scrutin pour l'élection des conseillers municipaux et en 2015 pour l'élection des conseillers généraux.

Mon propos n'est pas de commenter ces lois, mais les médias semblent vouloir nous faire croire que les prétendants au mariage pour tous sont plus nombreux que les électeurs.

En soi la chose est banale, presque risible et surtout à interpréter au deuxième degré. Mais toutefois, il convient de retenir que la presse dans son ensemble est tout à fait capable d'orienter notre attention. L'événementiel passant avant toute chose, il faut bien vendre du papier, attirer le téléspectateur vers un audimat conditionnant les recettes publicitaires et mettre en scène tout et rien. La vie publique et plus globalement la politique n'échappent pas à cette règle. Comment se plaindre alors que le mariage pour tous paraisse plus important que des mesures pour lutter contre le chômage... ?

Vous avez compris que mon propos relève de la provocation. Cependant, comment passer sous silence le fait qu'à Boves, lors des élections municipales, il s'agira d'un scrutin de liste bloquée, le panachage (tir aux pigeons) sera interdit et que le conseiller général ne sera plus seul, mais un binôme (homme/femme) avec une diminution du nombre de cantons.

La morale de ce petit mot pourrait être "pour ne pas être victime des médias, allons voir dans les pages intérieures".

Espérant ne pas avoir été pris au sérieux,

Je vous assure de mes sentiments les plus dévoués.

Votre maire,
Daniel Parisot



En mai, fais ce qu'il te plaît !

Samedi 4 mai 2013

La troupe Amalgame a rassemblé environ 170 personnes. Beaucoup de rires ont envahi la salle.



Mercredi 8 mai 2013

La cérémonie commémorative de la fin de la Seconde guerre mondiale.



Vendredi 17 mai 2013

Remise des cartes électorales aux nouveaux électeurs bovois.

Le maire communique...

Lors de la réunion de préparation de cette séance, le 13 mai, chaque conseiller a reçu le tableau de bord mis à jour et le compte rendu de la réunion sur la formalisation des nouveaux rythmes scolaires.

Situation de trésorerie

La situation de trésorerie s'établit à 1 689 993 € (à minorer du montant des mandats en instance à la trésorerie).

Centre de loisirs : rapport

Conclusion du rapport d'inspection de la structure accueil loisirs par les services de la DRJS : "M^{me} Mallet assume ses fonctions avec sérieux et enthousiasme. Elle est dans la structure depuis le mois d'octobre et semble en capacité de bien évoluer en étant force de proposition pour ses collègues. Le projet d'aménagement des rythmes scolaires qui est envisagé prochainement représente un challenge important pour le centre". Par ailleurs, chaque membre du conseil a reçu un document indiquant l'organisation du centre accueil loisirs de cet été et une description des activités (information disponible sur le site internet de la commune).

Prévention et sécurité

- Inviter chacun et chacune à faire de l'auto-surveillance en raison de la recrudescence des cambriolages.
- Faire remonter toutes les informations vers le garde-champêtre.
- La réunion de la cellule de veille a montré que la commune est moins touchée que les communes limitrophes, ce qui n'est qu'une maigre consolation.
- Le maire a demandé des contrôles de vitesse devant la mairie.
- Le bureau de poste a été cambriolé. Les voleurs ont emporté un coffre-fort vide, retrouvé à Airaines. De ce fait, le projet de reprise par la commune de la salle derrière le bureau de poste redevient d'actualité.

Inauguration du centre-bourg et du parc Jean-Paul Chrétien Laiguillon :

Le vendredi 28 juin 2013 à 18 h.

Climat - air - énergie

Un CD est consultable en mairie.

Journées du Patrimoine, samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013

Il serait souhaitable que la mairie prenne cela à son compte et que le conseil décide de monter un projet : visite de la mairie, de l'église et, si le temps le permet, des ruines.

Vie de la crèche

Une réponse a été donnée aux habitants de Boves ayant déposé une demande d'accueil de leur enfant en crèche à compter de septembre 2013. Il reste quelques créneaux disponibles qui seront proposés à des extérieurs. Lors du prochain conseil, un contrat d'apprentissage sera soumis à la décision des membres de l'assemblée. Avant la fin de la saison, une petite fête sera organisée à la crèche, ainsi qu'une sortie au zoo.

Vie du Relais Assistantes Maternelles

La procédure de création administrative du RAM est en cours au niveau du Préfet. Un programme d'activités a été arrêté, il est envisagé d'organiser des séances de babygym en septembre. Programme de cette fin de saison : rencontre avec les parents le 21 juin, afin qu'ils puissent admirer les travaux de leurs bébés ; rencontre avec la crèche suivie d'un pique-nique le 28 juin. C'est aux dires des personnes qui fréquentent cette structure une belle réussite. A cette occasion je remercie et félicite M^{mes} Tordeux et Pioli.

Restauration des berges de l'Etang Carré

Le Conseil général accorde une aide de 4 722 € pour la réfection des berges de l'Etang Carré (Marais à Scier - allée Fulgence).

Ajout de 3 points à l'ordre du jour

- La commune a eu communication du dossier le 13 mai. Un traitement rapide permettra de faire valider par la Caisse d'Allocations Familiales le RAM communal : Point supplémentaire n° 12 : **Approbation de la délibération prise par le RAM** concernant la sortie de la commune de Boves du SIVU.
- Mise en application des nouveaux rythmes scolaires dès le 1^{er} septembre 2013 : Point supplémentaire n° 13 : **Recrutement de 8 agents d'animation à temps non complet pour répondre aux besoins des nouveaux rythmes scolaires.**
- Les nouveaux habitants ont un besoin immédiat de fournir une adresse précise : Point supplémentaire n° 14 : **Dénomination de la rue du lotissement Bouquet.**

Bien vivre à Boves

■ Dans le respect de chacun...

Citoyenneté



La citoyenneté commence bien entendu par le respect de la loi adoptée par le législateur et applicable à tous sans distinction. Les dispositions relatives au code de la route sont de celles qui sont les plus rudoyées.

En effet, la vitesse sur l'ensemble du territoire de la commune est un problème au point que la municipalité a demandé aux services de police de procéder à des contrôles routiers. Ce n'est pas la solution, la répression n'a jamais été une fin en soi. La responsabilité de chacun est engagée, la voiture n'est pas un moyen d'expression, l'Homme a tant d'autres occasions de se réaliser.

Un appel à la sagesse de chacun est lancé. Si la situation ne s'améliore pas, d'autres contrôles seront effectués et d'autres amendes seront appliquées à la demande du maire.

Sous un autre angle, est-il nécessaire que sa voiture soit garée sous sa fenêtre sur le trottoir ? Ce qui est souvent le cas malgré des places vides de stationnement. Le trottoir est un bien collectif, réservé au piéton... Faudra-t-il encore développer une politique répressive ?

Savoir partager

Ce que fait la municipalité devient immédiatement la propriété de tous. Mais chacun peut faire un peu pour tous. C'est ainsi qu'il est souhaité que de nombreux habitants participent au concours des maisons et des façades fleuries.

Bien vivre à Boves

■ Dans le respect de chacun...

Savoir vivre

Autre problème, les conteneurs à déchets ! Ils ne doivent être sortis que la veille du ramassage et conservés le reste du temps dans la cour. Laisser un conteneur à demeure sur le trottoir, outre l'esthétisme très discuté, risque d'entraîner 2 choses : la 1^{ère}, attirer des rongeurs (n'oublions pas que nous sommes dans une zone de marais), la 2^{ème}, qu'un jeune jette une allumette dans la poubelle parce qu'il a lu que cela faisait bien... sans négliger les odeurs que le voisinage doit partager. Alors chacun est invité à faire un tout petit effort...



Savoir être

La commune, dans le cadre de la mise en valeur du centre-bourg, fait un effort pour le fleurissement, pour l'entretien des espaces verts et pour rendre le cadre vie agréable. Il faut que cet effort soit partagé, tout d'abord en respectant les plantations, ensuite en veillant à un minimum d'effort pour la propreté des espaces communs. Le maintien de l'état des voiries, notamment des trottoirs, chemins de promenade, zones de détente n'est pas uniquement l'affaire des agents communaux, il relève plus d'un état d'esprit, d'une forme d'éthique de l'environnement.



Points mis au vote...

Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation

- Attribution du marché location et maintenance des photocopieurs : Kinoca Minolta (entreprise la mieux disant).
- Castration d'un bouc errant remis après opération à la SPA.
- Acquisition de 3 lits parapluie pour le RAM.
- Acquisition de jeux pour le parc Jean-Paul Chrétien Laiguillon.
- Acquisition d'un banc pour le parc Jean-Paul Chrétien.
- Marché TOPOS : modification du PLU.

Questions à Amiens Métropole

Le séminaire des maires de l'agglomération s'est tenu le 18 mai. Un débat sur le compte de gestion 2012 et le compte administratif a eu lieu : la situation des finances métropolitaines est saine. Divers problèmes relatifs au fonctionnement du Service de l'Eau ont été évoqués. Des mesures sont ou vont être prises et une concertation plus importante avec les élus sera développée.

Avenant à un bail pour un logement communal

Je propose de passer le bail pour le logement situé dans le lotissement de la Haute Borne à M. Lefèvre.

Modification du tableau des emplois

Prise en compte de la situation réelle de certains agents en transformant des postes en garde-champêtre chef, adjoint technique de 1^{ère} classe et agent social de 1^{ère} classe.

Recrutement d'un agent contractuel pour la crèche

Il est nécessaire de remplacer l'auxiliaire de puériculture en congé parental d'un an à compter du 1^{er} juillet 2013 par un agent en CDD.

Enquête publique pour l'intégration de voiries dans le domaine public communal

Il s'agit d'autoriser le maire à déclencher une enquête publique pour intégrer dans le domaine public communal les voiries des lotissements : Côteau du Roy, Clos Colvert et les Hautes Terres.

Contrats et conventions pour les sorties ALSH de l'été 2013

Le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions suivantes avec :

- Base Nautique de Saint-Sauveur : 940 € - juillet
- Base nautique de Saint-Sauveur : 2 590 € - juillet et août
- Camping Carisolas : 1 484 € - juillet
- Camping Carisolas : 1 122 € - août
- Gîtes Carisolas : 780 € - juillet
- Camping Carisolas : 549 € - août
- Site de Folleville : 1 446 € - juillet
- Site de Folleville : 912 € - août
- Château d'Eaucourt : 780 € - juillet
- Château d'Eaucourt : 730 € - août

Décision modificative du budget général 2013

- Opération 23 art. 2152 : + 3 330 €
- Opération 23 art. 2181 : + 2 800 €
- Opération 207 art. 21316 : colombarium : + 83 €
- Opération 14 art. 2041582 : effacement réseaux bd des Soupirs : + 23 475 €
- Opération 36 art. 2041582 : VRD chemin des Voiries : - 23 558 €

Approbation d'une délibération du SIVU RAM de Longueau

La commune qui a demandé à sortir du SIVU RAM de Longueau doit se prononcer sur la délibération de modification des statuts proposée par la présidente du SIVU. Le maire propose un avis favorable.

Recrutement de 8 agents communaux à temps non complet

Pour satisfaire aux besoins en encadrement des élèves pendant les temps périscolaires lors de la mise œuvre des nouveaux rythmes scolaires, la commune doit procéder au recrutement de 8 agents à temps non complet.

Dénomination d'une voirie communale

La rue du nouveau lotissement créé par M. Bouquet s'appellera la rue du Comte Dreux de Boves (père d'Enguerrand de Boves).

Prochain conseil municipal : le 20 juin 2013 à 20 h 30. Il sera précédé à 20 h du tirage au sort des jurés d'assises.



Samedi 15 juin

Bov'athlon.

Renseignement auprès de M. Henin au 09 50 82 61 51.

Dimanche 16 juin

Réderie des Ouin-Ouins, avec la participation de :

- la Maison pour Tous (exposition photo dans la salle des fêtes, démonstration de danse, cirque),
- la chorale Bov'emifasol, à 14 h,
- l'école de musique Amadeus, à 16 h.

Mardi 18 juin

Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle, à 18 h place de la Mairie.

Samedi 22 juin

Fête de la musique, Ecole de musique Les Roselières. De 12 h 30 à 15 h, école de musique Amadeus. Venez nombreux.

Jeudi 27 juin

A 18 h : remise des récompenses des entrées en 6^{ème}, à la salle polyvalente.



Samedi 13 juillet

Retraite aux flambeaux avec les majorettes, les DS GIRLS de Conty. Feu d'artifice au Pont Prussien, soirée dansante à la salle des fêtes avec David Swan, les années 60, 70 et 80.



Concours des maisons fleuries : bulletin d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur le site www.ville-boves.fr

Permanences en mairie de Boves

Olivier Jardé, Conseiller général

Samedi 29 juin 2013, dès 8 h, bureau du maire. Prendre rendez-vous au 03 22 91 74 86.

Dimanche 14 juillet

9 h 30 : concours de pêche. 14 h : concours de pétanque. 17 h : commémoration.

Du 18 au 21 août : Fête de Boves au stade



Samedi 18 : spectacle Night Fiever, à 20 h 30. Distribution de 200 tickets gratuits de manège.

Dimanche 19 : réderie.

Lundi 20 : distribution de 200 tickets gratuits de manège.

Mardi 21 : ticket de manège demi-tarif.

Paroisse Saint Domic - messes

Dimanche 9 juin, à 10 h (premières communions)

Samedi 13 juillet, à 18 h 30

Samedi 10 août, à 18 h 30

Dimanche 8 septembre, à 10 h

Contact : Brigitte Hopquin au 03 22 09 22 93
Nelly Derumaux au 03 22 09 20 56
Jacqueline Leblan au 03 22 09 24 78



L'école de musique AMADEUS

Boves, Sains-en-Amiénois, Saint-Sauffieu

- De 4 à 6 ans : Jardin musical
- Enfants du C.P. : Cours aspirant
- Enfants plus âgés et adultes :
 - Formation musicale et instrumentale : violon, guitare, piano, saxophone, flûte traversière, trompette, batterie, percussions...
 - Les Ensembles : classe d'orchestre, orchestre à vent, cordes, atelier jazz, atelier rock, big band, cours de chant

Inscriptions - Réinscriptions

Boves : 24, 25 et 26 juin de 16 h 30 à 19 h (école de musique, rue Eugène Desprès).

Sains-en-Amiénois : 27 juin de 16 h 30 à 19 h (salle des associations à côté de la mairie).

Saint-Sauffieu : 3 juillet de 17 h à 19 h (école de musique à côté de la mairie).

Renseignements : Monique Fortin au 03 22 09 33 55 ou 06 81 08 99 92 - site : ecoledemusiqueamadeus.over-blog.com

Piste motocycliste

Une piste motocycliste CRS sera installée du 8 au 11 juillet 2013 au stade de la Licorne à Amiens. Une formation d'une demi-journée sera ouverte aux jeunes de 14 ans et plus : 40 à 60 par session pour des engins de 50 à 125 cm³. 11 fonctionnaires CRS seront chargés de la dispenser.

Si vous remplissez les conditions d'âge et si vous êtes intéressés, contactez rapidement la mairie, avant le 5 juin 2013, auprès de Bernard Brebant au 03 22 35 37 37 (heures d'ouverture de la mairie).

